

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 31 MARS 2022

Délibération n°22-03-20

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Chuyer sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de Membres en exercice : 34
- Nombre de Membres présents : 24
- Nombre de votants : 29
- Date de la Convocation : 24 mars 2022

OBJET : CULTURE-CINÉPILAT - RÉGLEMENT DE LA SALLE DU CINÉPILAT

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, M. Yannick JARDIN -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (<i>Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER</i>), M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>), Mme Martine JAROUSSE, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI (<i>Pouvoir de Mme Sylvie GUISSET</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, Mme Véronique MOUSSY (<i>Pouvoir de M. Christian CHAMPELEY</i>) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER (<i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i>) -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i>),
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSET (<i>Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Christian CHAMPELEY (<i>Pouvoir à Mme Véronique MOUSSY</i>) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET -
PÉLUSSIN :	Véronique LARDY-SALEL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220331-22_03_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2022
Affichage : 09/01/2020

M. le président expose que le règlement de la location de la salle du CinéPilat a été approuvé le 19 septembre 2007 puis modifié le 9 juillet 2012.

Ainsi, il est proposé de le modifier afin de permettre l'organisation de spectacle vivant dans l'équipement :

Pourront être acceptés, sous certaines conditions, des spectacles dont la fiche technique et le dispositif sont compatibles avec les caractéristiques de la salle. Toute demande sera étudiée au cas par cas par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Les autres éléments restent inchangés.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la modification du règlement de la location de la salle du CinéPilat et d'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve la modification du règlement de la location de la salle du CinéPilat,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Serge RAULT

Le Président,



Serge RAULT

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Serge RAULT'.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220331-22_03_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2022

Affichage : 09/01/2020